

Lyon, le 13 mars 2024

Référence courrier : CODEP-LYO-2024-014547

Affaire suivie par : Julien INART

Tel. : 04 26 28 61 35

Courriel : julien.inart@asn.fr

DDT de l'Isère

SIMAJE – Unité IADS

17 bd Joseph Vallier – BP 45

38040 GRENOBLE Cedex 9

A l'attention de Pierre-Alain MAQUERET

Objet : Avis sur le dossier PC 038 139 24 1002 du 23 février 2024
Projet de centrale photovoltaïque au sol

Références : Votre demande d'avis reçue le 07 mars 2024

Le projet visé en objet sur lequel porte votre demande concerne la construction d'une centrale solaire d'une surface d'environ 8,8 ha sur le territoire de la commune de Creys-Mépieu. Ce projet se situe à l'intérieur du périmètre du CNPE de Creys-Malville exploité par la société EDF. En cas d'accident nucléaire, la gestion de la sécurité des personnes y séjournant incombe à l'exploitant.

Aussi, l'ASN n'a pas d'observation à émettre concernant ce projet.

L'adjoint au chef de la division de Lyon



Eric ZELNIO

Copie interne :

ASN/Lyon : JI (courriel)
ASN / Lyon classeur urbanisme

Copie externe :

Préfecture 38
Direction des sécurités

Diffusion S.I. :

ASN/DEU

Classement :

SI : armoires/07 PROCESSUS/08 METIERS-SITUATIONS D'URGENCE/02 Entités/19 Lyon/01 Maîtrise de l'urbanisation/01 avis/2024

J:\LYON\02-Metiers\01-Sites\03-Urbanisme\Avis_sur_PC-
_DT_et_CU\2024\PC_038_139_24_10002_EDF_Renouvelable\2024-03-13-
PC_038_139_24_1002_EDF_Renouvelables.docx